



PATH/WIII Boase

Points à communiquer dans les messages sur le DMPA sous-cutané



Comment utiliser cet outil : Ces points pourront être utiles à vos efforts de communication et de sensibilisation : à l'occasion, par exemple, de vos rencontres avec les médias ou les décideurs, ou lors de vos présentations aux conférences et autres forums auxquels vous participez. Ils visent à éduquer le public sur les caractéristiques et les avantages du DMPA sous-cutané (DMPA-SC, ou Sayana® Press*), et sur la manière dont le produit accroît l'accès des femmes à la contraception.

*DMPA est l'abréviation utilisée pour l'acétate de médroxyprogestérone dépôt (« depot medroxyprogesterone acetate » en anglais). Sayana Press est une marque déposée de Pfizer Inc. Les termes DMPA sous-cutané et DMPA-SC couvrent les produits de marques aussi bien que génériques futurs. Sayana Press est la marque sous laquelle le produit DMPA sous-cutané est actuellement proposé dans les pays FP2020.

Pourquoi faut-il améliorer l'accès à la contraception ?

Accroître l'accès à la contraception est l'un des meilleurs moyens de bâtir de solides économies, de favoriser la formation de familles saines et de faire progresser les droits des femmes tout en leur ouvrant de plus vastes horizons.

- Pour la première fois dans l'histoire, plus de 300 millions de femmes pratiquent la contraception moderne dans le monde en développement. Cela dit, presque autant de femmes – plus de 225 millions – désirent éviter ou différer leur prochaine grossesse sans toutefois utiliser la contraception.
- Lorsque les femmes et les filles adolescentes ont accès à un éventail varié de contraceptifs, il est plus probable qu'elles trouvent et pratiquent une méthode qui réponde à leurs besoins et préférences.
- Les options contraceptives que les femmes peuvent contrôler elles-mêmes ont un rôle potentiel important dans l'accroissement de la pratique et l'habilitation des femmes à gérer leur santé.

Qu'est-ce que le DMPA-SC et pourquoi serait-il utile de l'inclure dans un large éventail de méthodes contraceptives ?

Le DMPA-SC est un injectable innovant qui ouvre l'accès à la contraception et le choix des femmes et des filles adolescentes en « fin de course », tout en favorisant l'empowerment et l'autonomie des femmes.

- La discrétion, la sûreté et l'efficacité de la contraception injectable en font une option largement utilisée dans de nombreux pays FP2020*.
- Traditionnellement, le DMPA était injecté dans un muscle (un produit appelé DMPA intramusculaire, ou DMPA-IM), ce qui exige généralement une formation et des compétences plus précises. L'introduction du DMPA-SC – un nouveau type d'injectable administré sous la peau – rend la contraception injectable plus accessible encore aux femmes et aux filles adolescentes.
- Le produit DMPA-SC actuellement disponible (Sayana Press) combine le médicament contraceptif et l'aiguille en un simple dispositif de petite taille, léger et facile à employer.
- Le DMPA-SC ne nécessite qu'une formation minimale pour être bien utilisé. Il est si simple et facile à employer que les agents de santé communautaire peuvent l'administrer, et même les femmes elles-mêmes, à domicile ou en un endroit qui leur convient.
- Le DMPA-SC est la première nouvelle méthode introduite et portée à l'échelle mondiale depuis plus de 10 ans. Elle offre une occasion clé non seulement d'élargir l'éventail de méthodes contraceptives pour les femmes, mais aussi de renforcer peut-être les systèmes de prestation de la planification familiale pour toutes les méthodes.

*L'initiative FP2020 cherche à élargir l'accès à l'information, aux services et aux produits de la planification familiale à 120 millions de femmes et de filles de plus dans les 69 pays les plus pauvres du monde. Pour une liste complète des pays FP2020, voir : <http://www.familyplanning2020.org/entities>.

Quelle est la situation actuelle du DMPA-SC ? Est-il déjà disponible ?

La disponibilité du DMPA-SC augmente partout dans le monde. Le produit est proposé sur le marché des pays industrialisés comme de ceux en développement.

- Le DMPA-SC (Sayana Press) est homologué dans plus de 25 pays du monde, y compris l'Union européenne, et il est disponible sur le marché du Royaume-Uni.
- Le médicament contraceptif utilisé dans le DMPA-SC a reçu l'approbation réglementaire requise aux États-Unis.
- Le DMPA-SC (Sayana Press) est disponible dans plus de 15 pays FP2020, y compris le Bangladesh, la République démocratique du Congo (RDC), Madagascar, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et l'Ouganda.

Combien coûte le DMPA-SC (Sayana Press) ?

Le prix actuel à l'achat en gros du produit DMPA-SC Sayana Press est similaire à celui du DMPA-IM.

- Sayana Press est offert au prix de USD 0,85/dose aux acheteurs qualifiés, notamment les organismes de l'ONU et les ministères de la santé des pays FP2020.
- Le prix du DMPA-SC peut varier largement d'un pays à l'autre et parfois aussi à l'intérieur même d'un pays, comme beaucoup d'autres produits de santé.
- Le prix payé par les femmes dépendra du pays et du canal de prestation.
 - ▶ Dans le secteur public, les femmes pourront vraisemblablement obtenir le DMPA-SC gratuitement ou à prix fortement réduit.
 - ▶ Dans le secteur privé – marketing social, pharmacies et drug shops compris – le produit sera probablement payant et le prix variera suivant les conditions du marché local.

Que savons-nous de l'auto-administration ?

Les données indiquent clairement que les femmes peuvent s'auto-administrer la contraception injectable DMPA-SC de manière sûre et efficace.

- L'auto-administration du DMPA-SC (Sayana Press) est déjà approuvée au Royaume-Uni, dans plusieurs autres pays d'Europe et dans un nombre grandissant de pays FP2020, comme le Ghana, le Mali, le Myanmar, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie.
- L'auto-administration du DMPA-SC (Sayana Press) a été soumise à l'examen des autorités réglementaires d'au moins 12 autres pays.

De nouvelles données récentes suggèrent que les femmes des pays à faible revenu peuvent s'auto-administrer le DMPA-SC moyennant formation et accompagnement et qu'elles apprécient la pratique.

- Plusieurs études menées en différents points du monde démontrent que l'auto-administration du DMPA-SC (Sayana Press) est faisable, sûre et acceptable. Par exemple, au Sénégal et en Ouganda, de récentes études ont constaté que :
 - ▶ Près de 90 pour cent des femmes participantes pouvaient pratiquer l'auto-administration de manière compétente trois mois après y avoir été formées.
 - ▶ La grande majorité des femmes suivies désiraient continuer l'auto-administration.
- Sur base de ces résultats, le Sénégal et l'Ouganda ont entrepris un pilote de l'auto-administration du DMPA-SC (Sayana Press) hors contexte de recherche. D'autres études de l'auto-administration sont en cours, notamment, en RDC et au Malawi.

Si l'auto-administration représente une nouvelle frontière pour la planification familiale, elle est déjà établie comme mode sûr et efficace de prise en charge personnelle de sa propre santé.

- Des millions de personnes pratiquent l'auto-administration depuis de nombreuses années pour la gestion de différentes conditions : les patients diabétiques, notamment, ou les personnes souffrant de réactions allergiques.

Quel est à ce jour l'impact de l'introduction du DMPA-SC ?

Outre l'offre à des centaines de milliers de femmes d'une protection contraceptive sûre et efficace, l'introduction du DMPA-SC révèle un potentiel d'accès aux nouvelles utilisatrices de la planification familiale et aux populations mal desservies.

- Plus d'un million de doses de DMPA-SC (Sayana Press) ont été administrées aux femmes dans le monde à la mi-2017.
- On voit déjà que le DMPA-SC a le potentiel de contribuer aux objectifs mondiaux d'accès à 120 millions d'utilisatrices supplémentaires de la planification familiale d'ici 2020.
 - ▶ Par exemple, pendant les introductions pilotes effectuées au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et en Ouganda entre 2014 et 2016, le DMPA-SC (Sayana Press) a été administré à quelque 135 000 femmes qui utilisaient la contraception moderne pour la première fois – soit environ 1/3 de l'ensemble des doses administrées.
- Le DMPA-SC pourrait aussi s'avérer utile à l'accès aux jeunes femmes, en particulier dans les endroits où la grossesse non désirée est courante.
 - ▶ Ainsi, sur les quelques 300 000 doses de DMPA-SC (Sayana Press) administrées aux femmes pendant les introductions pilotes au Niger, au Sénégal et en Ouganda entre 2014 et 2016, 44 pour cent l'ont été à de jeunes femmes âgées de moins de 25 ans.

Quel est le rapport entre le DMPA et le VIH ?

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les femmes exposées à un risque élevé d'infection par le VIH peuvent utiliser le DMPA et les autres progestatifs seuls injectables (PSI) car les avantages de ces méthodes l'emportent généralement sur le risque éventuel accru de contraction du VIH.

- Depuis plusieurs dizaines d'années, les données sont mixtes concernant le risque d'infection par le VIH et l'usage de produits contraceptifs progestatifs seuls injectables à base de DMPA. Certaines études semblent indiquer que les utilisatrices de la contraception injectable DMPA peuvent courir un plus grand risque d'infection par le VIH si elles sont exposées au virus ; d'autres non.
- En mars 2017, d'après l'examen des données disponibles, l'OMS a publié un [manuel d'orientation mis à jour](#) concernant la contraception hormonale et le VIH, indiquant que les femmes exposées à un risque élevé d'infection par le VIH peuvent utiliser les progestatifs seuls injectables. L'orientation révisée de l'OMS souligne plus clairement la nécessité d'un conseil complet à toutes les femmes qui désirent utiliser cette forme de contraception. Elle indique aussi que, si telle est leur préférence, la méthode ne doit pas être refusée aux femmes exposées à un risque élevé d'infection par le VIH.
- Toutes les femmes qui envisagent l'usage des progestatifs seuls injectables doivent cependant être conseillées sur l'incertitude du risque potentiellement accru de contracter le VIH et sur la manière de se protéger du virus. Elles doivent être clairement informées du fait qu'aucune méthode contraceptive hormonale ne protège contre le VIH. Elles doivent aussi être conseillées sur les mesures de prévention du VIH et y avoir accès, notamment le préservatif masculin et féminin et la prophylaxie pré-exposition (PrEP), le cas échéant.

- Toutes les données relatives à la contraception injectable et au VIH sont issues d'études observationnelles. Un essai clinique randomisé, l'**étude ECHO** cherche actuellement à établir s'il existe un lien entre l'usage de trois contraceptifs – le DMPA-IM, l'implant lévonorgestrel et le stérilet cuivre – et un risque accru de contraction du VIH. Les données de l'étude ECHO seront disponibles en 2019.
- La santé, les droits et le choix éclairé en matière sexuelle et reproductive doivent être au centre de la politique et de la programmation relatives à la contraception. Toutes les femmes ont droit à une information factuelle sur les contraceptifs, à un large éventail de méthodes et à des services de qualité. Elles doivent pouvoir prendre les décisions qui concernent leur santé reproductive sans discrimination aucune.

Que doivent considérer les décideurs gouvernementaux et les responsables de la mise en œuvre dans leur effort d'introduction et de passage à l'échelle du DMPA-SC ?

Tous les efforts d'élargissement de l'accès au DMPA-SC doivent intervenir dans le contexte du choix éclairé et de la santé et des droits des femmes, ainsi que de l'orientation mondiale.

- Les ministères de la santé doivent assurer la compétence des prestataires nouvellement formés à l'offre et à l'orientation vers une gamme complète de méthodes, y compris le DMPA-SC.
- L'intégration du produit dans le système plus large de la planification familiale, plutôt que l'établissement d'une filière parallèle d'introduction, est encouragée.
- Les politiques et les programmes doivent s'aligner sur le **manuel d'orientation 2017 de l'OMS** concernant la contraception hormonale et le VIH.

Prochaines étapes

De plus en plus de pays du monde adoptent des mesures d'élargissement du choix contraceptif et de l'accès avec le DMPA-SC.

- Étant donné la demande grandissante des intervenants, des prestataires et des clientes de la planification familiale, et compte tenu de l'investissement accru des bailleurs de fonds, d'autres pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie poursuivent aujourd'hui l'introduction et le passage à l'échelle du DMPA-SC.
- Des études ont été entreprises dans plusieurs pays pour examiner si les femmes utiliseront le DMPA-SC plus longtemps que le DMPA-IM et déterminer le rapport coût-efficacité entre les deux formules – y compris sous auto-administration. Les résultats en sont attendus en 2017.